

Cinquante ans de dialectologie wallonne

Discours de M. André Goosse

Président de la section wallonne

La fondation de notre Commission, en 1926, ne marque pas la naissance de la dialectologie wallonne.

Depuis le dictionnaire de l'abbé Cambresier, paru en 1787, bien des amateurs, un peu partout en Wallonie, avaient entrepris l'inventaire de leur dialecte. Leurs travaux avaient des justifications diverses, des mérites inégaux, une audience variable (un certain nombre sont restés inédits ou n'ont vu le jour que longtemps après avoir été rédigés). Mais tous contiennent des renseignements utiles, et beaucoup témoignent d'une observation attentive.

On s'élève à un autre niveau et on découvre une autre perspective dans le *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* de Charles Grandgagnage (tome I^{er} en 1845). Les autres dictionnaires étaient purement descriptifs et s'inspiraient souvent de buts pratiques, tandis que Grandgagnage considère le wallon comme l'objet d'une science pure.

La fondation de la Société liégeoise de littérature wallonne, en 1856, allait dans le même sens. Alors que le dialecte était, dans certains milieux, méprisé, voire combattu, voici que des gens venant pour la plupart de la bourgeoisie, des gens sérieux, instruits, érudits même, témoignent publiquement que le parler populaire mérite d'être cultivé et étudié. Les encouragements qu'ils donnent à la littérature ne nous retiendront pas, quoiqu'ils soient

loin d'être dépourvus d'intérêt pour l'histoire de la philologie. Ce qu'il convient de noter surtout, c'est que la Société devint rapidement le lieu privilégié, mais non pas exclusif, des études dialectales. Parmi ses nombreuses publications, on mettra hors de pair une suite impressionnante de vocabulaires technologiques.

En 1895 et en 1897, deux universitaires venus de la philologie classique entrent à la Société : Jules Feller et Jean Haust. (Maurice Wilmotte ne fit qu'une apparition.) Ainsi commence le temps des philologues.

A Jules Feller, les amis des dialectes, écrivains et observateurs, doivent une grande reconnaissance. Il a fait disparaître une difficulté à laquelle les meilleurs, Grand-gagnage inclus, avaient achoppé : l'absence d'un système graphique adapté à nos patois.

Grâce aux philologues, et notamment à Jean Haust, devenu secrétaire général de la Société, le niveau des publications s'éleva, principalement du point de vue scientifique. Mais la tâche principale à laquelle ils se donnèrent avec ardeur, Haust surtout, fut de préparer un dictionnaire général des parlers de la Wallonie. Cette tâche séduisante, ambitieuse, énorme, fut entreprise avec des moyens rudimentaires, sans même l'aide d'un employé : le secrétaire général et quelques autres membres recopiaient à la main sur des fiches les données extraites des dictionnaires patois ou des publications de la Société ainsi que les renseignements obtenus de correspondants. En 1926, les fiches ainsi établies atteignaient le million. Cette image émouvante, que certains jugeront désuète, il est bon de la mettre devant les yeux des chercheurs d'aujourd'hui, habitués aux subsides, à la machine à écrire, à la reproduction mécanique, voire à l'ordinateur.

Malheureusement, ces fiches restèrent, et sans doute resteront, sans emploi. Le drame éclate en 1927 : Haust

donna sa démission de secrétaire, et la Société de littérature wallonne entra, pour un bon moment, dans un demi-sommeil. On ne songe pas sans tristesse que tant d'heures, tant de forces ont été consacrées à une entreprise avortée. Mais cette vue est sans doute trop pessimiste : n'est-ce pas dans ces travaux minutieux et obscurs que Jean Haust a préparé les grandes œuvres qu'il devait donner ensuite, comme l'admirable *Dictionnaire liégeois*?

La discorde aurait eu des conséquences irréparables, si la dialectologie n'avait trouvé deux milieux qui pouvaient suppléer la Société de littérature wallonne.

Le premier de ces milieux est l'Université. Jean Haust était chargé du cours de dialectologie wallonne créé à Liège en 1920 (les autres Universités suivront, avec un certain retard). On s'étonnera peut-être : en 1920 seulement? Maurice Wilmotte, entré à l'Université de Liège en 1890, s'était intéressé aux dialectes au début de sa carrière, et il ne faudrait pas mésestimer son rôle de stimulant. Mais il se détourna assez vite, sa curiosité multiforme cherchant d'autres objets, et il se contentera de suivre avec intérêt, un intérêt un peu protecteur, les travaux des dialectologues.

Le deuxième milieu est notre Commission, fondée pour ainsi dire à la veille de la dislocation de l'équipe préparant le dictionnaire général. Une bonne part de l'activité dialectologique va désormais s'y dérouler : des études importantes sont publiées dans les numéros de son *Bulletin* et dans la série de ses *Travaux* ; en particulier, une bibliographie annuelle, complète et critique, permet de suivre tous les développements de notre discipline. La Commission va favoriser des rencontres et des discussions fécondes entre les dialectologues de toutes les régions de la Wallonie, ainsi qu'avec les spécialistes du néerlandais et des dialectes allemands. Les problèmes pratiques eux-mêmes que doit

résoudre la Commission, dénomination de rues, graphies des lieux dits sur les cartes de l'Institut géographique, prononciation des noms, etc., attirent l'attention sur des faits concrets que le dialectologue aurait tort de négliger.

Revenons encore au drame de 1927. Il n'est pas seulement un conflit entre des personnes, essentiellement Jean Haust et Jules Feller. Il engage aussi des méthodes et des conceptions, ce qui lui donne une portée historique. Jean Haust, pour ses cours universitaires, avait entrepris des enquêtes systématiques à travers la Wallonie. Elles lui révélèrent les défauts et les lacunes de la documentation recueillie par la Société de littérature wallonne, et le convainquirent que la publication du dictionnaire ne pouvait commencer sans vérification sur place. Jules Feller était d'un avis contraire. Intelligence brillante, mais intéressé surtout par les généralités, par la théorie, il n'avait jamais accepté vraiment les nouveautés de la géographie linguistique et la primauté du fait oral. Sa *Toponymie de Jalhay*, par exemple, est d'une richesse incontestable pour la documentation puisée dans les archives ; elle montre une grande habileté dans l'exploitation de ce matériel. Mais elle néglige totalement le témoignage des usagers : « Il ne faut pas s'imaginer, écrit-il, qu'un paysan de Jalhay connaît nécessairement toute la toponymie de Jalhay : il sait, avec moins de précision que nous, les généralités que nous savons ». En dernière analyse, ce conflit oppose la linguistique de plein air à la linguistique en chambre, le XX^e siècle au XIX^e.

Il n'aurait pas été légitime de décrire ce qui s'est passé pendant les cinquante dernières années sans remonter au-delà. Le passé conditionne le présent, et les caractères que l'on observe dans la dialectologie wallonne d'aujourd'hui sont en partie la continuation de tendances esquissées depuis longtemps.

De ces cinquante années, les vingt premières sont dominées par la personne de Jean Haust. Ses publications concernent des domaines variés, et elles ont presque toujours une valeur exemplaire. A côté du joyau qu'est le *Dictionnaire liégeois*, complété par le *Dictionnaire français-liégeois*, mis au point par les soins pieux d'Élisée Legros, il y a l'étude sur la houillerie liégeoise, les notices étymologiques élégantes et sûres, la publication et les commentaires de textes dialectaux de différentes époques, l'édition de deux médicales médiévales, les notes sur l'ancienne langue écrite, les glossaires rédigés pour des textes historiques du moyen âge, les études de géographie linguistique, l'*Enquête dialectale sur la toponymie wallonne* et les réflexions capitales sur l'importance de la forme patoise des noms de lieux, la bibliographie critique, etc.

Jean Haust mérite, pour les années 1926 à 1946, le titre de maître des études de dialectologie wallonne. Pour la période suivante, ce titre revient à Louis Remacle, quoique sa modestie le refuse sûrement. Je ne passerai pas en revue systématiquement ses publications, mais son rôle apparaîtra clairement, je l'espère, dans la suite de mon exposé, lequel insistera plutôt sur ce qui est postérieur à 1951.

L'événement de cette période est que commence à paraître en 1953 l'*Atlas linguistique de la Wallonie*. Les enquêtes, déjà poussées assez loin par Jean Haust, ont été achevées sous la direction de Louis Remacle et d'Élisée Legros. Quatre volumes ont été publiés, début d'une série qui s'annonce longue : les deux premiers, consacrés à la phonétique et à la morphologie, sont dus à Louis Remacle ; deux autres concernent des faits lexicaux : l'un a été rédigé par Élisée Legros ; l'autre vient de paraître par les soins de Jean Lechanteur, qui montre que la relève est dignement assurée. Par rapport aux autres atlas linguistiques, l'atlas wallon a des caractères propres : la richesse

foisonnante des matériaux, et surtout le fait que ces matériaux ne sont pas livrés en vrac, mais classés, commentés, expliqués. C'est un atlas « lisible » qui est proposé au lecteur à qui l'on épargne les tâtonnements et les erreurs d'interprétation.

Un autre événement, ce sont les trois gros volumes, soit plus de onze cents pages, que la syntaxe wallonne, peu étudiée jusqu'à présent, a inspirés à Louis Remacle. L'intérêt de l'ouvrage dépasse même le wallon. Avait-on déjà réuni et classé, pour un langage oral, une telle masse de documents authentiques? Les faits français eux-mêmes reçoivent un nouvel éclairage, dans des commentaires approfondis, où se combinent les considérations géographiques et diachroniques. Élisée Legros a montré que les écrivains dialectaux, examinés avec prudence, fournissent des données précieuses pour l'évolution de la syntaxe, et aussi du lexique.

Au début du siècle, on aurait sûrement considéré la phonétique comme la reine des disciplines linguistiques. Elle est moins cultivée aujourd'hui. Elle a inspiré pourtant les recherches originales de Léon Warnant, qui a étudié la phonétique d'Oreye par les méthodes les plus modernes. Je rappellerai que Louis Remacle a consacré à un seul phonème, l'*h* secondaire, tout un gros volume.

C'est le lexique, naturellement, qui a fait l'objet du plus grand nombre de travaux. Parmi les thèses universitaires, après les livres de Louis Remacle sur La Gleize et de Willy Bal sur Jamioulx, ont paru des études modèles de Pierre Ruelle sur la houillerie boraine, de Léon Warnant sur l'agriculture hesbignonne, du Français Alain Lerond sur la maison malmédienne. Les descriptions sont toujours plus précises et plus riches. Bien des étudiants en philologie romane consacrent leur mémoire de licence à la lexicologie dialectale. Ces travaux mériteraient souvent d'être

imprimés ; cela n'a été possible, malheureusement, que pour quelques-uns : mentionnons Mutien-Omer Houziaux, Anne-Marie Fossoul-Risselin, Jean-Paul Tjiskens, Jean Germain. Il n'est pas possible d'énumérer les études, et surtout les articles, portant sur des faits particuliers : ainsi les notes étymologiques de Louis Remacle, Jules Herbillon, Élisée Legros, Pierre Ruelle, Maurice Piron, etc. Le point de vue d'Albert Henry est un peu différent, mais ce médiéviste est attentif à montrer comment les faits anciens se prolongent dans le dialecte moderne. Ce sont parfois de véritables monographies que les descriptions de métiers publiées par Élisée Legros dans les *Enquêtes du Musée de la vie wallonne. Wörter und Sachen* : ce programme convient au réalisme wallon.

En toponymie, les années 1927 à 1950 me paraissent avoir été marquées par le souci des synthèses : Auguste Vincent et Albert Carnoy ont publié sur l'ensemble de la toponymie belge des ouvrages assez différents : ceux de Vincent, qui méritent vraiment le nom de synthèses, se caractérisent par leur prudence ; les dictionnaires d'Albert Carnoy (auxquels il faudrait joindre de nombreux articles), plus hardis, ont fourni l'occasion aux wallonistes d'exposer (*a contrario* !) leurs principes. Cette tendance à la synthèse se manifeste aussi, ce qui dépasse le cadre de la toponymie, dans le débat sur l'origine de la frontière linguistique : les spécialistes du wallon y prirent une part décisive, mais moins par la construction que par la critique. Pour la période suivante, c'est également en dehors des wallonistes que l'on cherchera les grandes hypothèses : par exemple, chez notre confrère flamand Maurits Gysseling (dont le *Toponymisch Woordenboek* est aussi un instrument d'une richesse concrète). La toponymie continue à inspirer, notamment comme sujets de mémoires de licence, des monographies communales fort utiles, dont Edgard Renard,

Jules Herbillon et Louis Remacle ont donné les modèles. Phina Gavray-Baty et Charles Gaspar ont proposé des présentations rénovées. Jules Herbillon est aussi l'auteur d'une foule de notes étymologiques d'une parfaite rigueur, comme la série de *Toponymes hesbignons* qu'il publie depuis de nombreuses années dans notre bulletin. Pierre Ruelle s'est intéressé à la toponymie souterraine des charbonnages.

Pour l'anthroponymie, on retrouve les noms d'Albert Carnoy et d'Auguste Vincent, dont les répertoires, qui concernent la Belgique entière, ont paru presque en même temps (1952-1953). Ils ont inspiré à Jules Herbillon des comptes rendus, dans le *Vieux-Liège*, qui constituent finalement un vrai dictionnaire des noms de familles wallons, un dictionnaire qui n'a qu'un défaut : d'être fragmenté par pincées dans une publication peu répandue à l'étranger. Omer Jodogne (qui a inauguré la chaire d'onomastique wallonne dont l'Université de Louvain a le privilège) nous a proposé des réflexions générales fort pertinentes et nous a procuré des inventaires d'une grande utilité. Jean-Marie Pierret a montré récemment les services que l'ordinateur peut rendre dans l'étude des noms de personnes.

Une fonction particulière revient aux germanistes wallons, Joseph Warland et Armand Boileau : leur double compétence les met à même d'étudier les influences entre langues germaniques et langues romanes ou la toponymie des régions frontières. A propos des influences, il convient de rappeler que Jules Herbillon a inventorié celles de l'espagnol et qu'il a complété le livre que le Hollandais Lein Geschiere a écrit sur les *Éléments néerlandais du wallon liégeois*. Et, à propos des frontières, je n'ai garde d'oublier le problème des divisions dialectales de la Wallonie : parmi les contributions récentes, à nos compatriotes Omer Jodogne et surtout Louis Remacle se sont joints l'Américain E. Bagby Atwood et, pour le picard, Raymond Dubois.

Le nom d'Élisée Legros est revenu plusieurs fois déjà dans cet exposé. Pas assez souvent encore, quand on connaît la liste et la valeur de ses travaux : aucun aspect de notre dialectologie n'a échappé à son attention. J'insisterai du moins sur la bibliographie des études wallonnes. Succédant à Jean Haust, Élisée Legros a fait mieux que son maître : plus de cent pages de notre bulletin étaient occupées chaque année par un inventaire critique dans lequel se montraient de vastes connaissances et un souci exigeant de la qualité. Il est bien dommage que la mort d'Élisée Legros nous ait privés d'un instrument qui nous semblait indispensable.

Il me reste à traiter deux domaines qui pourraient paraître un peu marginaux : la littérature dialectale et le français régional.

Pour la littérature dialectale, je mentionnerai seulement les éditions de Jean Guillaume et les nombreuses contributions de Maurice Piron. Ce dernier a des mérites qu'il convient de souligner : il a tiré de l'oubli les œuvres du passé et il a fait connaître à l'étranger notre littérature dialectale en participant à l'*Encyclopédie de la Pléiade* et en publiant chez Gallimard une anthologie de nos poètes.

Le français régional a été abandonné pendant longtemps aux praticiens, et même souvent aux empiriques. Ce n'est que depuis une date récente qu'on l'étudie en dehors du point de vue normatif : Jacques Pohl, Maurice Piron, Léon Warnant doivent être cités ici. Mais le français régional n'est pas une réalité nouvelle. Edgard Renard, Jules Herbillon et surtout Louis Remacle ont tiré des archives des matériaux qui servent à connaître à la fois le passé du wallon et la nature du français écrit dans nos provinces. Il faut remonter jusqu'aux textes du moyen âge, puisque l'on sait maintenant que ces écrits n'usaient pas du dialecte. On doit cette conviction principalement à Jules

Feller et à Louis Remacle, dans *Le problème de l'ancien wallon*, qui est de plus une sorte de grammaire historique du wallon. Cet ouvrage a eu des prolongements : le Suisse Charles-Théodore Gossen s'en est inspiré pour établir les caractères de la langue écrite dans les autres régions d'oïl ; à partir des éléments fournis par Louis Remacle, Maurice Delbouille a élaboré une théorie nouvelle sur l'origine du français. De son côté, Reine Mantou a décrit le français utilisé comme langue administrative en Flandre au moyen âge.

Je ne puis m'arrêter aux éditions des anciens textes français, même postérieures à 1951, même si elles concernent le nord d'oïl. Je ne ferai que deux exceptions : en faveur d'Albert Henry, qui a rassemblé et commenté l'œuvre d'Adenet le Roi, et de Pierre Ruelle, notamment pour ses publications d'actes d'intérêt privé. Des philologues, comme Edgard Renard et Robert Massart, suivant l'exemple donné par Jean Haust, ont apporté leur collaboration linguistique à des éditions faites par des historiens.

Parmi les nouveautés des vingt-cinq dernières années, il y a aussi une ouverture timide sur ce qu'on appelle la linguistique moderne. La phonologie a été appliquée notamment par Willy Bal, Jean Lechanteur, Michel Francard et surtout Léon Warnant. Le guillaumisme a paru, à Léon Warnant encore, le meilleur cadre pour rendre compte de certains faits de la syntaxe wallonne. D'autres articles seraient à citer, mais cela reste assez peu abondant. L'avenir jugera si la génération actuelle a eu tort de considérer comme de première urgence la collecte des faits qui disparaissent sous nos yeux.

J'ai mentionné jusqu'ici à peu près uniquement des philologues. Ce n'est pas que je veuille leur réserver l'exclusivité des recherches sur les dialectes, ou l'exclusivité des

recherches qui méritent l'attention. Je veux, au contraire, insister sur ce qui est une caractéristique importante de la dialectologie wallonne : le rôle des « amateurs », mot que j'emploie sans la moindre nuance péjorative. Je n'appelle pas ainsi des historiens de profession, qui sont nos alliés naturels, comme Maurice Yans, Maurice Arnould ou Joseph Roland, que j'aurais pu citer plus haut, Maurice Arnould, par exemple, pour ses révélations sur nos premiers textes administratifs.

Les amateurs courent certains risques lorsqu'ils s'aventurent sur le terrain instable de l'étymologie. Mais quels informateurs précieux sur le vocabulaire et sur les noms de lieux ! Ainsi on leur doit des lexiques importants pour La Louvière, Nivelles, Cerfontaine, Verviers, Chassepierre. Je mettrai hors de pair le *Lexique namurois* de Lucien Léonard, pour sa richesse et pour l'originalité de son classement. Je citerai aussi les inventaires minutieux de Robert Dascotte pour le wallon du Centre.

Cette coexistence tout à fait pacifique, et féconde, apparaît dans notre Commission, qui a accueilli des non-philologues parmi ses correspondants, dans la Société de langue et de littérature wallonnes, dans les revues aussi.

Les périodiques, plus peut-être que les livres, jouent un rôle capital en mettant en contact réciproque les informateurs et les chercheurs. Les *Dialectes belgo-romans* l'ont fait à merveille pendant les vingt-cinq tomes de leur existence. Souhaitons que les *Dialectes de Wallonie*, que la Société de langue et de littérature wallonnes a lancés il y a quatre ans, soient dignes de ce modèle. Mais il y a aussi les revues d'intérêt général, comme la *Vie wallonne*, et les vaillantes revues régionales dont un inventaire plus complet que le mien devrait donner la liste : le *Pays de saint Remacle*, le *Pays gaumais*, le *Guetteur wallon*, notamment, sont ouverts aux articles qui ressortissent à la dialectolo-

gie. Un mensuel comme le *Mouchon d'avnia*, qui s'intéresse avant tout à la littérature dialectale du Centre, consacre une place non négligeable aux faits de langue et de folklore.

Si cette collaboration est possible, c'est grâce à l'orthographe Feller, apte aussi bien à l'expression littéraire qu'à la description linguistique. On pourrait craindre que certaines tendances de la linguistique moderne, si elles triomphaient, ne mettent en péril ces précieux liens. Notre dialectologie est proche de la vie réelle, proche de l'humain. Elle ne devrait pas perdre ce caractère.

Deux autres traits méritent d'être soulignés en conclusion.

L'un est le souci du concret. Est-ce parce que nos dialectologues sont souvent d'ascendance paysanne? Décrire ce qui existe et ce qui a existé, montrer la filiation entre le passé et le présent, déduire de ces comparaisons l'explication ou l'étymologie, voilà la démarche que suivent avec prédilection la plupart d'entre nous. Les synthèses ambitieuses, les théories les inquiètent, surtout quand, après vérification, les erreurs apparaissent. De là les réserves qu'on a opposées aux constructions de Gilliéron, à la théorie de Franz Petri, aux hypothèses d'Albert Carnoy. C'est peut-être aussi ce qui fait craindre certains développements de la linguistique moderne. Si l'on veut, nos dialectologues sont un peu terre à terre, ils ne s'envolent pas souvent, mais ils évitent ainsi bien des chutes.

La dialectologie wallonne est, comme on dit aujourd'hui, englobante. Que l'on ouvre la table d'une des chroniques bibliographiques d'Élisée Legros, on y verra des sections consacrées à la phonétique, à la grammaire, à la lexicographie, à la sémantique, à l'étymologie, mais aussi des sections consacrées aux textes anciens (en français et en dialecte), à la toponymie et à l'anthroponymie, à la littérature dialectale, au folklore et à l'ethnographie, au fran-

çais régional. Les mêmes auteurs apparaissent souvent dans les diverses rubriques. Une monographie comme celle de Louis Remacle sur *Le parler de La Gleize* contient des chapitres sur les noms de lieux et de personnes ; elle a des liens étroits avec l'ethnographie. Élisée Legros a été une des chevilles ouvrières des *Enquêtes du Musée de la vie wallonne*, que l'on doit considérer aussi comme une revue de dialectologie. Ici encore, on retrouve le goût du concret. De leur côté, des folkloristes comme Albert Doppagne (qui fut d'ailleurs dialectologue avant de se consacrer au folklore) et Roger Pinon débordent sur le terrain de la dialectologie.

Il me semble qu'il manquerait quelque chose à ce tableau, si, sortant délibérément de mon sujet, je ne rappelais que plus d'un dialectologue est aussi un écrivain wallon : Louis Remacle, Willy Bal, Léon Warnant, Jean Guillaume sont des poètes réputés ; Edgard Renard les avait précédés ; Jules Herbillon se révèle conteur à l'occasion. Ainsi, la science et la vie ne sont pas séparées, le dialecte n'est pas l'objet d'une science désincarnée.

Nos dialectologues ont bien servi la science, et grâce à eux les noms des localités wallonnes sont présents à toutes les pages d'un dictionnaire comme celui de Walther von Wartburg. On me permettra d'ajouter qu'ils ont bien servi la Wallonie, en faisant mieux connaître les réalités populaires, en les faisant aimer comme ils les aiment eux-mêmes.